

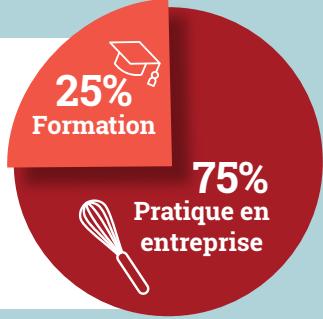
# CAP Pâtissier hybride en 1 an



## APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage alterne entre :

- **des périodes de pratique** en entreprise
- **des périodes de formation** à raison de 25 % du temps sur un contrat de 1 an



## HYBRIDE

Le temps de formation est réparti en :

- **50 % du temps au CFA** en atelier de pâtisserie (2/3 du temps) et en salle de formation (1/3 du temps)
- **50 % à distance en entreprise** avec des travaux dirigés, des ressources en ligne et du tutorat

## CALENDRIER

Un calendrier fixe les différentes périodes. Ce calendrier, arrêté avant le démarrage du contrat, est partagé par tous les acteurs.



## TRAVAIL DIRIGÉ

Le travail à distance en entreprise est dirigé par le professeur référent. Chaque semaine, des réalisations de pâtisserie sont à produire dans le cadre de la formation. La plateforme digitale propose toutes les ressources nécessaires (modules elearning, vidéo, recettes, fiches de synthèse, quiz, ...). Les photos des réalisations sont transmises et évaluées. Le Maître d'Apprentissage supervise les réalisations

Réalisation	sept	oct	nov	déc
<b>1er semestre</b>	S36   S37   S38   S39   S40   S41   S42   <b>S43</b>   S44   S45   S46   S47   S48   <b>S49</b>   S50   S51   S52			
Allumettes				
Allumettes au Comté				
Brownies				
Charlotte aux fruits				
Chaussons				
Chouquettes				
Choux				
Cigarettes				
Croissants				
Cygnes				
Dartois				
Eclairs				

## ACTEURS

Une équipe accompagne la réussite de la formation  
1 professeur référent de Pâtisserie, 1 Maître d'Apprentissage, des professeurs en CFA, 1 équipe administrative  
1 plateforme pour suivre les apprentissages



## SEMAINE ENTREPRISE

**Le jeudi :** réalisations de pâtisserie selon le programme, elearning, travail dirigé et visio de suivi avec le professeur référent.  
**Les autres jours :** apprentissage en entreprise.



## SEMAINE CFA

- **3 jours d'ateliers** de pratiques professionnelles
- **2 jours de gestion** appliquée, sciences appliquées, ....



Version : janvier 2026



Chambres  
de Métiers  
et de l'  
Artisanat

BANQUE des  
TERRITOIRES



FRANCE  
2030